



NOTE POLITIQUE

**ENGAGEMENT POUR AMELIORER
LA TRANSPARENCE DE L'ACTION
CLIMATIQUE EN AFRIQUE CENTRALE
*DÉFIS, LEÇONS ET PERSPECTIVES***

Août 2025

**« La CEEAC à la croisée des chemins
vers l'intégration de l'Afrique centrale »**

Résumé

Cette note politique met en lumière les actions critiques nécessaires pour renforcer la transparence de l'action climatique dans les États membres de la CEEAC, qui ont tous ratifié la CCNUCC et l'Accord de Paris. Malgré leurs engagements, ces pays sont confrontés à des défis importants, notamment des dispositifs institutionnels fragiles, des capacités techniques insuffisantes, un manque de données fiables, des ressources financières limitées et l'absence de plans d'investissement pour la CDN. Le Hub régional pour la transparence de l'action climatique (HuRTAC), première initiative sur le plan mondiale, soutenu par l'ICAT, contribue à combler ces lacunes grâce au renforcement des capacités, à l'élaboration des plans d'action nationaux d'amélioration de la transparence et à la création des groupes de travail thématiques régionaux.

Mots-clés : Pays de la CEEAC, Cadre de transparence renforcée, Accord de Paris, CCNUCC, Rapports de transparence

Tous les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont ratifié la CCNUCC et son Accord de Paris. La mise en œuvre de cet accord exige que les pays mettent en place des dispositifs institutionnels durables et des systèmes opérationnels pour se conformer à l'article 13, qui prescrit la fourniture des informations nécessaires au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'accord (CCNUCC, 2015).

PAYS MEMBRES



Cette note politique vise à informer les décideurs et les praticiens de l'action climatique, y compris les gouvernements, les organisations internationales et les bailleurs de fonds, sur les actions nécessaires pour améliorer la transparence de l'action climatique dans les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

1 Le système MNV (Mesure, Notification et Vérification) est un processus par lequel les pays mesurent leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs actions en faveur du climat, communiquent ces données dans des rapports et font ensuite vérifier ces informations par des experts

2- Le Hub Régional pour la Transparence de l'Action Climatique (HuRTAC)

Un levier stratégique pour la mise en œuvre des engagements internationaux

2.1. Mission du Hub régional

Le Hub régional de la CEEAC a été établi pour accompagner les États membres dans l'élaboration et l'amélioration de leurs cadres de transparence climatique durables. À cette fin, le hub adopte une approche collaborative rassemblant les pays pour travailler sur les politiques nationales en matière de développement durable, l'évaluation des besoins et des priorités nationales pour identifier les principales lacunes à combler, et le renforcement des capacités respecter leur engagement en matière de lutte contre les changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris.

Ce soutien s'accompagne de la création d'un réseau d'expert à travers des groupes de travail thématiques régionaux, de sessions de formation et d'activités d'échange entre pairs, ainsi que du partage d'outils et guides méthodologiques en matière de transparence (comme les outils et méthodes de l'ICAT) adaptés aux besoins et priorités régionaux, tout en soutenant la mobilisation des ressources pour l'action climatique dans la région.

2.2. Impacts du Hub régional pour la transparence de l'action climatique



Renforcement des politiques nationales et des priorités sectorielles par l'élaboration et le suivi des CDNs

Le Hub régional CEEAC pour la transparence de l'action climatique joue un rôle important dans l'avancement des politiques de développement national et des priorités sectorielles des pays membres en fournissant un appui technique et des outils dédiés à l'élaboration et au suivi des CDNs.

Le Hub accompagne les pays membres en :

- Fournissant des outils techniques pour le développement des CDNs : Le Hub met à disposition des États membres des méthodologies, des logiciels spécialisés (comme GACMO), et des guides techniques qui leur permettent d'élaborer des CDN robustes et alignées sur leurs stratégies nationales de développement.

- Renforçant les systèmes de suivi et de monitoring des CDN : Grâce aux formations sur les systèmes MNV et aux outils de suivi, le Hub permet aux pays de suivre efficacement la mise en œuvre de leurs engagements climatiques et d'ajuster leurs politiques en conséquence.
- Intégrant les priorités sectorielles dans l'action climatique : Le Hub facilite l'alignement entre les objectifs climatiques et les priorités de développement sectoriel (agriculture, énergie, transport, foresterie) en démontrant comment la transparence climatique peut servir de levier pour l'avancement des politiques nationales.

Mise en place d'une architecture régionale de transparence climatique

Le Hub régional pour la transparence de l'action climatique a réussi à mettre en place une coordination régionale efficace qui permet d'apporter un soutien technique continu aux États membres dans leurs obligations en matière de transparence climatique. Depuis son lancement, le Hub a créé et animé 05 Groupes de Travail Thématiques Régionaux (GTTR) (Tableau 1).

GTTR	Objectif
1 : Inventaire et projection des GES	Renforcer les capacités des experts nationaux en matière d'estimation des émissions et projections de GES grâce à une approche de "formation des formateurs", à travers la création d'un réseau d'experts dans la région qui favorise l'échange d'expériences entre les pays dans ce domaine thématique.
2 : Suivi des CDN	Renforcer les capacités des experts nationaux en matière de suivi des CDN grâce à une approche de "formation des formateurs", à travers la création d'un réseau d'experts dans la région qui favorise l'échange d'expériences entre les pays dans ce domaine thématique
3 : Soutien, financement et impacts plus larges	Renforcer la capacité des experts nationaux à accéder aux mécanismes de financement pour la mise en œuvre d'actions climatiques, surveiller et mesurer les impacts globaux de l'action climatique, et assurer un transfert adéquat de technologies climatiques pour répondre aux besoins nationaux ; et mettre en œuvre une approche de "formation des formateurs" à travers la création d'un réseau d'experts dans la région qui favorise l'échange d'expériences entre les pays dans ce domaine thématique
4 : Risques et vulnérabilité	Renforcer la capacité des experts nationaux à mener des évaluations des risques et de la vulnérabilité liés au changement climatique et mettre en place une approche de "formation des formateurs" à travers la création d'un réseau d'experts dans la région qui favorise l'échange d'expériences entre les pays dans ce domaine thématique
5 : Suivi des mesures d'atténuation et d'adaptation Suivi	Renforcer la capacité des experts nationaux à mettre en œuvre et à suivre les actions d'atténuation et d'adaptation tout en mettant en place une approche de "formation des formateurs" à travers la création d'un réseau d'experts dans la région qui favorise l'échange d'expériences entre les pays dans ce domaine thématique



Renforcement des capacités techniques nationales

L'impact le plus tangible du Hub est mesuré par l'étendue des formations dispensées en adoptant une approche de "formation des formateurs" : près de 900 experts nationaux ont été formés à travers des ateliers techniques régionaux et nationaux, avec une attention particulière à l'équilibre entre les sexes (72 % d'hommes, 28 % de femmes). Ces formations ont couvert des domaines techniques tels que le suivi des CDN, les projections d'émissions de GES, les inventaires nationaux et la mise en place de systèmes MNV de la transparence climatique. De même, le Hub a développé plusieurs webinaires thématiques couvrant tous les chapitres du BTR, la conception et l'élaboration de la CDN 3.0, en vulgarisant les outils spécialisés tels que GACMO pour les projections de GES et le remplissage des tableaux de rapport communs (TRC) et des formats tabulaires communs (FTC).



Atelier technique régional sur le suivi des CDNs et les projections d'émissions de gaz à effet de serre, du 9 au 13 janvier 2024 à Riaba, Guinée équatoriale.



Atelier technique régional sur le suivi des mesures d'atténuation et d'adaptation à Libreville-Gabon, du 21 au 24 mai 2024.



Atelier technique régional sur le suivi des CDNs, l'inventaire et les projections de GES, et l'appui à la préparation de la RBT à Brazzaville-Congo, du 27 au 30 août 2024



Atelier technique régional sur la préparation et le développement de la CDN 3.0 à Douala-Cameroun, du 7 au 11 mai 2025.



Expansion de l'écosystème de la transparence climatique

L'impact du Hub dépasse le cadre technique en créant un écosystème élargi d'acteurs engagés dans la transparence climatique. La création du Réseau des Juristes Environnementaux d'Afrique Centrale (REJEAC) dont le siège est à Kigali, l'établissement du Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale sur le Changement Climatique, et la formation des leaders des organisations de la société civile créent une dynamique multi-acteurs essentielle à la pérennisation des efforts de transparence dans la sous région.



Formation de parlementaires sur la transparence climatique et les questions de changement climatique à Brazzaville (Congo), 10 au 12 août 2024.



Sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs de la société civile en Afrique centrale en matière de transparence climatique à Bujumbura (Burundi), 10 et 11 mai 2024



Sensibilisation internationale et partage d'expériences

La participation du Hub aux COP27 et 29 a permis de présenter les lacunes des pays en matière de transparence et de partager leur expérience sur la mise en œuvre du cadre de transparence renforcée, tout en assurant une influence internationale par le biais d'une représentation active lors des négociations internationales sur le climat et en positionnant la sous-région comme un bloc cohérent dans les dialogues techniques.



Evènement de haut niveau à la COP 27



Evènement de haut niveau à la COP 29



Des résultats concrets dans les rapports de transparence climatique

Le soutien du Hub a directement contribué à la soumission des premiers BTR de trois pays de la région (Gabon, RCA et Rwanda) avant la date limite du 31 décembre 2024. Cette réalisation concrète démontre l'efficacité de l'approche du Hub et sa capacité à transformer les formations en livrables opérationnels conformes aux exigences internationales.



Développement d'une expertise régionale autonome

Au-delà des sessions de formation ponctuelles, le Hub a créé les conditions d'une autonomisation progressive des pays en matière de transparence climatique. Le développement de notes conceptuelles, de plans d'action pour l'amélioration de la transparence et la mise en place de systèmes de gestion des connaissances contribuent à l'émergence d'une expertise régionale capable de répondre aux futurs défis de la transparence climatique au sein des pays membres de la CEEAC.

3- Leçons apprises et bonnes pratiques

Les leçons et les bonnes pratiques suivantes ont émergé des activités du Hub régional :

Formation continue

Des sessions de formation régulières et adaptées, qu'elles soient en personne ou en ligne, ont considérablement amélioré la compréhension des pays en matière d'exigences.

Collaboration interinstitutionnelle

Encourager la collaboration entre diverses institutions afin d'harmoniser les efforts de collecte de données, favorise le suivi et l'élaboration de politiques climatiques.

Partage d'expérience

Les groupes de travail thématiques régionaux (GTTR) offrent aux pays des plateformes pour partager les succès et les défis, permettant l'identification de solutions innovantes adaptées à des contextes spécifiques.

Plans d'action pour l'amélioration

La mise en œuvre de ces plans renforcera les capacités des pays à mettre en place des systèmes MNV durables pour la transparence.

Stabilité des experts

Les pays dont les experts sont stables bénéficient davantage de la formation, car ils assurent la continuité du développement des compétences. En revanche, les pays où les experts changent fréquemment sont confrontés à des difficultés, car les formateurs doivent sans cesse revoir les prérequis.

Soutien continu

Le soutien coordonné et à long terme de la Commission de la CEEAC et des partenaires est essentiel pour soutenir et maximiser l'impact du Hub régional.

Engagement des parties prenantes

La participation active de la société civile, des parlementaires et du secteur privé renforce la responsabilité et garantit un suivi efficace des engagements des Etats.

4- Défis identifiés

Les États membres de la CEEAC sont confrontés à plusieurs défis dans la préparation et la soumission de leurs rapports de transparence :



Dispositions institutionnelles fragiles

La faiblesse des cadres institutionnels entraîne des incohérences et des retards dans la préparation et la soumission des rapports. La mise en œuvre de plans d'amélioration de la transparence peut renforcer la responsabilité et la coordination entre les institutions, garantissant ainsi une collecte et une communication des données cohérentes et en temps voulu.



Capacité technique insuffisante

De nombreux pays ne disposent pas de l'expertise technique nécessaire pour répondre aux exigences du cadre de transparence renforcée, notamment en ce qui concerne l'application des méthodologies et des systèmes MNV.



Manque de données fiables

Des systèmes solides de collecte de données font souvent défaut, ce qui rend difficile la production de rapports crédibles

Ressources financières limitées

Les contraintes budgétaires entravent le financement d'activités essentielles telles que la formation, l'acquisition de technologies et la mise en place de systèmes MNV.

Incohérence entre objectifs et planification

Les pays élaborent souvent des plans d'investissement sans avoir préalablement défini des objectifs de la CDN qui soient cohérents avec les plans de mise en œuvre. Cette absence d'approche entrave les besoins de financement et compromet l'élaboration de plans d'investissement viables et réalistes.

5- Stratégies pour renforcer la transparence climatique dans la région de la CEEAC

Les États membres de la CEEAC se sont engagés à prendre des mesures climatiques importantes par le biais de leurs CDN, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à renforcer l'adaptation au climat, à préserver la biodiversité et à accroître la résilience des communautés. La transparence dans la mise en œuvre de ces engagements est cruciale pour suivre les progrès et instaurer la confiance au sein de la communauté internationale.

1

Institutionnaliser le Hub régional en tant que programme régional permanent

L'institutionnalisation du Hub régional en tant que programme permanent est essentielle pour fournir un soutien continu aux États membres de la CEEAC. Comme les rapports de transparence sont cycliques et soumis selon un agenda établi par la CCNUCC, les pays sont continuellement confrontés à de nouveaux défis et exigences. Un soutien durable au renforcement des capacités est essentiel pour garantir des améliorations continues et des rapports de haute qualité qui répondent aux exigences du cadre de transparence renforcée.

Mesures politiques et impacts attendus

N°	Mesure politique	Impact attendu
1	Les États membres de la CEEAC devraient formaliser le statut du Hub régional en tant qu'entité permanente à travers une décision	● Assurer la durabilité institutionnelle du Hub régional et fournir une base juridique solide pour ses opérations à long terme.
2	Établir un mécanisme de financement avec des contributions de la Commission de la CEEAC, des États membres, des partenariats public-privé et des financements internationaux.	● Assurer la viabilité financière du Hub régional et réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs ponctuels.
3	Favoriser les partenariats avec les organisations internationales et les agences de développement pour obtenir des financements supplémentaires	● Diversifier les sources de financement et renforcer l'appui technique disponible pour le Hub régional
4	Tirer parti des actions du Hub pour améliorer les communications nationales, les CDN, les BTR et les LT-LEDs	● Assurer la cohérence des rapports de transparence climatique et optimiser l'utilisation des ressources techniques régionales.

2- Mesures politiques et impacts attendus

Soutenir la mise en œuvre des plans d'action des pays pour l'amélioration de la transparence

Les États membres de la CEEAC ont élaboré des plans d'amélioration de la transparence, essentiels à la mise en place de systèmes MNV durables.

N°	Mesure politique	Impact attendu
1	Aider les pays à établir une base solide pour leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques	• Soutenir la mise en place de dispositifs institutionnels solides • Soutenir la mise en place de systèmes MNV solide pour la collecte de données d'inventaire et de projection • Faciliter la compréhension du cadre de transparence renforcée • Faciliter l'évaluation précise des coûts de mise en œuvre et des besoins financiers • Faciliter la planification des finances et des investissements sur la base de données concrètes • Améliorer la qualité et la pertinence des rapports de transparence • Assurer l'alignement entre les engagements, les actions et le développement durable
2	Renforcer les capacités institutionnelles des pays grâce à une formation intégrée à la planification du financement climatique, en établissant des liens entre les objectifs climatiques et leurs besoins de financement spécifiques dès la phase de conception de la CDN	• Développer l'expertise nationale en matière de planification cohérente des investissements climatiques. • Améliorer la précision des évaluations des besoins de financement et la confiance des investisseurs. • Éliminer les écarts entre les CDN ambitieuses et les plans de mise en œuvre irréalistes.

3

Mesures politiques et impacts attendus

Renforcer la coopération régionale pour faciliter l'échange de connaissances

Le renforcement de la coopération régionale permet aux pays de partager les meilleures pratiques et l'expertise technique, ce qui accélère les progrès.

N°	Mesure politique	Impact attendu
1	Organiser des réunions régulières (virtuelles et physiques) entre les membres des GTTR pour discuter des progrès et relever les défis communs ;	• Résolution collective des problèmes • Maintien d'une dynamique constante dans le travail • Renforcement des liens institutionnels
2	Organiser des ateliers pratiques pour former les experts nationaux et encourager l'apprentissage mutuel	• Renforcement de la capacité technique des experts nationaux • Transfert de connaissances entre les pays • Harmonisation des approches méthodologiques
3	Allouer des ressources financières pour soutenir des initiatives conjointes	• Renforcement de l'efficacité des actions ou initiatives régionales • Accroître l'impact des initiatives

6- Conclusion

L'amélioration de la transparence de l'action climatique est essentielle pour que les pays de la CEEAC respectent leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Institutionnaliser le Hub régional, soutenir les plans de transparence et favoriser la coopération régionale sont des étapes importantes.

Les efforts de collaboration entre les gouvernements, les institutions, les parties prenantes et les bailleurs de fonds garantiront une action climatique efficace et contribueront aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.

RÉFÉRENCES

- CCNUCC 2015. Accord de Paris
- GIEC 2018. Rapport spécial sur les impacts d'un réchauffement planétaire de 1,5°C.
- OCDE 2017. Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2017/1.

CITATION RECOMMANDÉE

CEEAC, ICAT et FOKABS (2025). Engagement pour l'amélioration de la transparence de l'action climatique en Afrique centrale : Défis, leçons et perspectives

ORGANISATIONS



CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

Pilier de l'intégration africaine, la CEEAC promeut la coopération régionale dans les domaines économique, politique, sécuritaire, environnemental et social. Sa mission est d'atteindre l'autosuffisance collective et d'élever le niveau de vie des populations par la stabilité et le développement.

Siège social : Boulevard
Triumphal - B.P. 2112, Libreville -
Gabon

Tél : (+241) 11 44 34 31 / (+241)
11 44 47 34

Email : commission@ceeac-eccas.org

<https://ceeac-eccas.org/>



ICAT : Initiative pour la
Transparence de l'Action
Climatique

ICAT fournit un soutien sur mesure, des outils et des méthodes pratiques pour aider les pays à établir des cadres de transparence robustes. Ceci leur permet de lutter efficacement contre le changement climatique, en accord avec leurs priorités de développement nationales.

Adresse : UN Campus,
Platz der Vereinten Nationen 1
Bonn 53113, Germany
Tel : +49 228 815 0322

Email : icat@unops.org
<https://climateactiontransparency.org/>



FOKABS Inc.

FOKABS est une société de conseil spécialisée dans le changement climatique et le développement durable. Elle aide les communautés, gouvernements et entreprises à mettre en œuvre des solutions innovantes à faible émission de carbone et résilientes, offrant des services de renforcement des capacités et d'assistance technique.

Adresse : 2500 St. Laurent Blvd,
Ottawa, Ontario, K1H 1B1,
Canada (Siège social mondial)

Téléphone : +1 613 730 9191

Email : info@fokabs.com

www.fokabs.com

DONATEURS

Supported by:



Federal Foreign Office

on the basis of a decision
by the German Bundestag



INTERNATIONAL
CLIMATE
INITIATIVE

 **Federal Ministry
Republic of Austria**
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



MINISTERO DELLA
TRANSIZIONE ECOLOGICA



climateworks
FOUNDATION



**Environment and
Climate Change Canada**

**Environnement et
Changement climatique Canada**



UNOPS

Le projet ICAT est g  r   par le Bureau
des Nations Unies pour les services
d'appui aux projets (UNOPS).

Edité par la
Commission de la Communauté Economique des Etats de
l'Afrique Centrale (CEEAC)
B.P.2112 - Libreville, République Gabonaise -



Commission de la CEEAC

Boulevard Triomphal

BP. 2112 Libreville - Gabon

Tel : (241) 01 44 47 31 – Fax : (241) 01 44 47 32

Site web : www.ceeac-eccas.org